

LES ENJEUX DU TERRITOIRE COMMUNAL

	atouts	faiblesses
Population et habitat	<p>Commune attractive qui génère une dynamique démographique : population croissante, jeune et active, avec une taille des ménages stable ; population active caractérisée par la croissance des taux de CSP+ et des emplois frontaliers, elle bénéficie donc de revenus élevés</p> <p>Parc de logements récent et diversifié, avec moins de 20% de RS, une part des logements collectifs en hausse</p> <p>Dynamique constructive forte avec environ 37 logts/an, supérieure à l'objectif du PLH</p>	<p>Taux de vacance élevé au regard du marché tendu</p> <p>LLS à produire, piste du BRS pour pallier les prix du foncier très élevés</p> <p>Recherche compliquée d'un terrain familial locatif pour les gens du voyage</p>
Economie	<p>Forte attractivité touristique en lien avec Evian, pour laquelle il faut favoriser les lits chauds</p> <p>Nombreuses activités intégrées dans le tissu urbain apportant une mixité fonctionnelle aux secteurs habités</p> <p>Offre intéressante de commerces et de services qui pourrait être renforcée à Milly</p>	<p>Petit territoire trop urbanisé pour représenter un enjeu fort pour les activités du terroir, mais il devient intéressant pour une agriculture de proximité</p> <p>Forêt privée largement dominante, engager une politique foncière pour améliorer la gestion forestière ?</p>
Déplacements	<p>Réseau de sentiers pédestres de liaison entre le lac et le plateau de Gavot et découverte des vues et paysages de la commune ; une ramification permet de rejoindre Evian en empruntant le couloir du funiculaire</p>	<p>9 actifs sur 10 quittent la commune pour travailler à l'extérieur et seul 17% trouvent une alternative à la voiture</p> <p>Funiculaire ne jouant pas de rôle dans les mobilités quotidiennes, à penser différemment en lien avec le Léman express et les navettes de la CGN ?</p> <p>Equipements cycles ponctuels mais repenser le maillage pour relier les hameaux et le groupe scolaire</p> <p>Insuffisance des stationnements au quartier de Grande Rive ; absence de parkings vélos et de bornes de recharges électriques</p>

	atouts	faiblesses
Equipements	<p>Offre d'équipements importante</p> <p>Espaces publics variés et exceptionnels pour certains, projets de complément et d'amélioration qui renforceront la centralité de Milly</p> <p>Projets de jardins (jardin-verger, jardins partagés)</p> <p>Bonne couverture pour les télécommunications</p>	<p>Equipements publics dispersés</p>
Urbanisation et patrimoine bâti	<p>Centralité affirmée par des équipements, des logements collectifs et des espaces publics, qui sera renforcée par des projets concernant ces 3 fonctions</p> <p>Nombreux espaces libres (agricoles, friches, dents creuses) offrant un potentiel d'évolution de l'urbanisation en densification et/ou en fenêtres paysagères</p> <p>Patrimoine bâti important et varié couvrant différentes époques, en lien avec le thermalisme</p>	<p>Urbanisation continue rendant difficilement lisible les différents quartiers, avec un risque de banalisation du territoire</p>
Consommation de l'espace et évolution de la trame urbaine	<p>Potentiel de gisements fonciers important et varié correspondant au point mort</p> <p>Enveloppe d'extension urbaine ou grands gisements fonciers de 4 ha permise par le SCoT, potentiellement comprise dans la tâche urbaine existante</p>	<p>Consommation foncière importante ces 10 dernières années, de l'ordre de 2,4 ha/an, en partie en extension de la tâche urbaine</p>
Grand paysage	<p>Entité naturelle de la côtère boisée qualitative à protéger et fenêtre littorale constituant une vitrine attractive à mettre en valeur</p> <p>Paysage fortement marqué par une végétation diversifiée et omniprésence de l'eau sur le territoire sous différentes formes</p>	<p>Forte expansion de la construction individuelle en coteau marquant le paysage et refermant les vues, et englobant le bâti traditionnel</p> <p>Entrées de village manquant de lisibilité et de valorisation, de rares coupures d'urbanisation à préserver</p>

	atouts	faiblesses
Grand paysage	<p>3 axes principaux de perception de la commune proposant des séquences paysagères diversifiées, avec notamment une forte visibilité du lac Léman depuis la RD1005</p> <p>Nombreuses respirations paysagères au sein du tissu urbanisé offrant des vues remarquables sur les éléments naturels (lac, massifs montagneux)</p>	<p>Traitement qualitatif à conforter aux abords de la RD1005 pour un paysage « vitrine » moins routier.</p> <p>Franges agricoles soumises à la pression urbaine : à ménager et à valoriser en tant qu'espaces de transition entre les boisements et l'espace urbanisé et secteurs d'ouvertures paysagères</p> <p>Vergers historiquement très présents, aujourd'hui rares et en déprise</p>
Espaces naturels et fonctionnalité écologique du territoire	<p>Présence de 3 ZNIEFF, d'une ZICO, d'un ENS et d'un géoparc, correspondant au Lac Léman et au Parc de Neuvecelle (réservoirs de biodiversité)</p> <p>Lien indirect (vallée du ruisseau de Forchex) avec le site Natura 2000 Plateau Gavot situé à l'amont de Neuvecelle</p> <p>10 cours d'eau dont 2 principaux - ruisseau de Forchex et ruisseau de Pierre Grosse, qui sont les corridors écologiques principaux, avec la masse boisée au sud de Neuvecelle</p> <p>Présence de 3,3 ha de zones humides identifiées et valorisation des zones humides du Parc de Neuvecelle (lien avec ENS)</p> <p>Bon état quantitatif et chimique de la masse d'eau souterraine</p> <p>26,12 ha de prairies permanentes, intérêt écologique fort</p> <p>Grande diversité biologique avec quasi 20 % des espèces protégées et/ou menacées d'extinction</p> <p>Flore et faune d'intérêt</p> <p>Présence d'espaces de nature en ville et d'arbres de plus de 50 ans</p> <p>Travail en cours sur l'identification d'une trame noire à l'échelle intercommunale</p>	<p>Nombreux éléments défavorables à la continuité écologique et hydraulique des cours d'eau et urbanisation à proximité immédiate des cours d'eau</p> <p>Données lacunaires sur les cours d'eau de la commune</p> <p>Disparition du bocage agricole due à 2 dynamiques : climax (boisements) et urbanisation ; sud-est de la commune ayant un bocage plus développé dans les espaces agricoles</p> <p>Invasives : au moins 5 espèces végétales avérées sont présentes sur la commune, notamment au niveau d'espaces naturels d'intérêt écologique</p> <p>Trame verte et bleue peu fonctionnelle en raison de nombreux obstacles sur le territoire</p> <p>Perméabilité écologique générale très contrastée entre le nord et le sud de la commune</p>

	atouts	faiblesses
Ressources naturelles et pollutions	<p>Commune d'émergence : présence de 5 captages de sources souterraines sur Neuvecelle, dont 4 sont actives et servent à l'alimentation en eau potable ou à l'embouteillage des eaux minérales d'Évian</p> <p>Équilibre ressources/besoins aujourd'hui et à l'horizon 2025-2035</p> <p>Bonne couverture défense incendie</p> <p>Traitement des eaux usées quasi exclusivement par station d'épuration de Thonon-les-Bains (marge d'épuration conséquente)</p> <p>Tri sélectif avec plus de 20 PAV + de futurs PAV à prévoir</p> <p>Projet de création d'une ressourcerie multi-filière dans le Chablais</p> <p>Potentiel EnR à Neuvecelle : solaire PV, bois-énergie, réseau de distribution de biogaz lié à l'usine de méthanisation Terragr'eau et réseau chaleur force en projet</p> <p>Puits de carbone liés aux forêts et prairies</p>	<p>Caractéristiques géotechniques des sols pouvant être source d'instabilité : capacité d'infiltration ou perméabilité du sol à déterminer au cas par cas</p> <p>Périmètre de protection lié à la DIP de la source Cachat Sud applicable sur la commune : contraintes A DEFINIR</p> <p>Dépendance à l'import d'eau avec Évian-les-Bains en période d'étiage ; 18 % des hydrants non conforme sur la commune en 2016</p> <p>Capacité du poste de relèvement Grande Rive à surveiller</p> <p>Données lacunaires sur le réseau EP (2006) : mise à jour nécessaire</p> <p>Stabilité en volume et augmentation du volume de déchets par habitant et par an</p> <p>Épisodes de pollution estivale à l'ozone sur le bassin lémanique</p>
Risques et nuisances	<p>Urbanisation implantée à l'écart des glissements de terrain d'aléa moyen</p> <p>Absence d'ICPE et de PPRT sur Neuvecelle</p> <p>Commune préservée des nuisances olfactives, des vibrations et des champs électromagnétiques</p>	<p>Urbanisation à proximité de manifestations torrentielles : débordements observés en cas de fortes pluies (inondations de caves)</p> <p>Absence de PPRN et d'études sur les risques du territoire communal</p> <p>Niveau de radon à prendre en compte dans les projets d'ERP « sensibles</p> <p>Commune concernée par les nuisances sonores (5 tronçons de RD classés au bruit), lutte contre moustique tigre et ambrosie à prévoir</p>